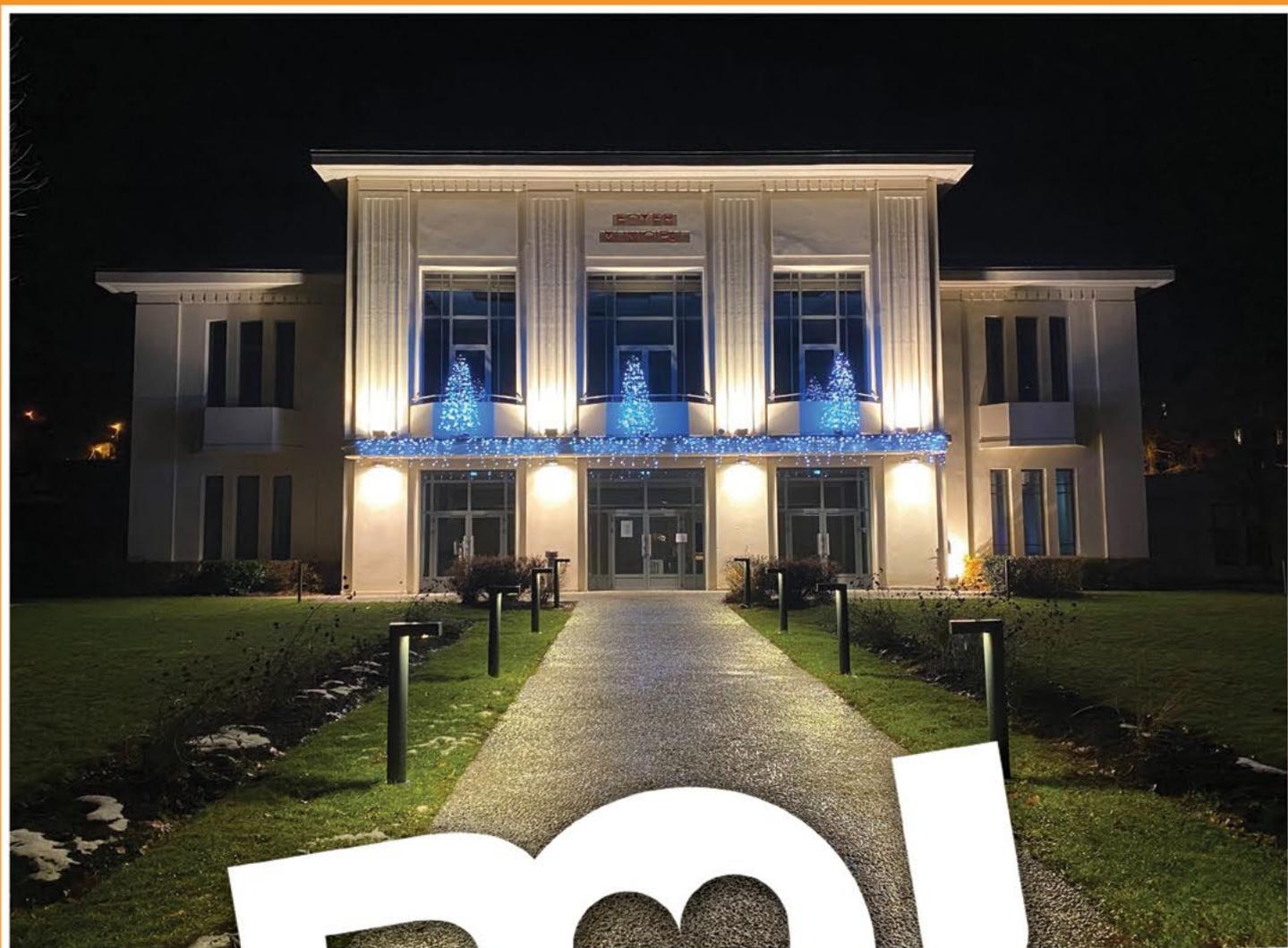


LE BOURG D'OISANS

2030



BO!

PROJET DE MANDAT



Vous avez entre les mains, notre projet de mandat. Vous nous avez élus sur un programme d'actions, nous vous proposons aujourd'hui un projet politique structuré.

Notre volonté est de le mettre en œuvre d'ici 2026, voire initier une réflexion de plus long terme pour notre commune.

Ce projet a été élaboré avec rigueur et méthode, il doit répondre aux attentes des habitants en termes de vie quotidienne, de besoins de toutes les générations et aux nécessités de développement de notre commune.

Il a pour ambition de transformer Le Bourg d'Oisans et de l'inscrire pour la décennie à venir sur une trajectoire de modernité et d'innovation.

Nous avons également la volonté de soutenir tous les acteurs de l'économie locale dans la conjoncture particulièrement difficile que nous traversons, c'est d'ailleurs là un des rôles principaux des collectivités locales.

Ce document qui va nous suivre pendant les 5 prochaines années a l'ambition d'être lisible, clair et facile d'accès. Ainsi, il se présente sous forme de fiches thématiques dans lesquelles vous pourrez retrouver les actions que nous envisageons de réaliser sur ce mandat.

Guy VERNEY
Maire

Pages 1 - 2
Présentation

Pages 3 - 4
Introduction

Pages 5 - 8
Mobilité

Pages 9 - 12
Jeunesse

Pages 13 - 14
Affaires Sociales

Pages 15 - 18
Tourisme

Pages 19 - 20
Affaires Scolaires

Pages 21 - 24
Affaires Culturelles

Page 25
Engagement financier

Page 26
Ressources humaines

En annexe
Zoom / Tableau

Le Bourg d'Oisans est situé au cœur du territoire de l'Oisans.

Commune centre de l'intercommunalité, elle compte 3 369 habitants au 1er janvier 2018 (dernier recensement en date).

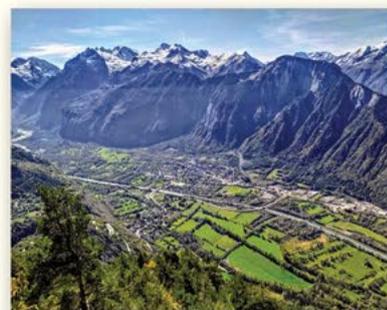
Depuis des années, elle joue un rôle d'appui et de complémentarité pour les stations internationales qui l'entourent en saison hivernale mais tire davantage bénéfice de sa situation géographique centrale et de ses équipements en été et en intersaison comme point de départ de nombreuses activités et de découvertes de nombreux lieux remarquables dans les environs.

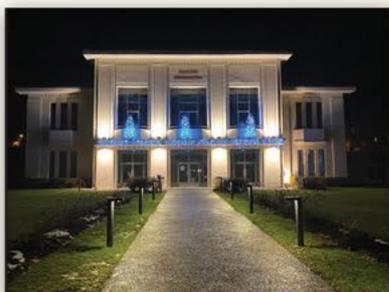
Comme à l'échelle de l'Oisans, la population communale est relativement stable depuis une quinzaine d'années. Malgré son statut de ville centre avec la présence d'équipements tels que le collège, les écoles, la Poste, de nombreux commerces et services, et sa position géographique, la commune peine à attirer plus de population.

Forts de ce constat, les propositions qui seront précisées dans la suite du document, sont le fruit du travail d'une équipe municipale audacieuse, ambitieuse et tenace et de partenaires publics, privés, associatifs passionnés par leur ville.

Notre projet politique part du postulat que la commune est une entreprise de services publics qui respecte des principes de fonctionnement et porte les valeurs du service public comme :

- **La continuité du service public**
 - Le service ne s'interrompt jamais ou les horaires sont connus et annoncés.
- **La poursuite de l'intérêt général**
 - Qui est la recherche de l'intérêt commun et non la somme des intérêts individuels.
- **L'égalité de tous devant le service public**
 - Tout habitant a droit au même niveau de service.
- **L'adaptabilité ou la mutabilité**
 - Il s'agit pour les services d'accompagner l'évolution de la société.





Au-delà des projets et grands travaux déjà lancés, à poursuivre et à terminer, des priorités fortes guident notre action :

- Revitaliser le centre bourg dans ses aspects de l'habitat, du commerce et des espaces publics ;
- Maîtriser la place de la voiture tant dans le centre que dans les hameaux, sécuriser les espaces piétons et favoriser les déplacements en mode doux ;
- Développer l'attractivité, dynamiser et diversifier le commerce local afin de redevenir un pôle commerçant évitant aux Bourcats et plus largement aux habitants de l'Oisans de descendre sur Grenoble ;
- Améliorer la qualité de nos services publics ;
- Renforcer l'attrait de nos équipements culturels, musée et médiathèque ;
- Développer notre démarche communale de concertation, d'explication et de participation à la vie locale ;
- Mise en place d'un comité consultatif d'habitants pour le suivi des projets municipaux ;



Le Bourg d'Oisans est aujourd'hui une commune résidentielle et touristique.

Le projet affirme la place de la commune du Bourg d'Oisans comme une destination où les gens viennent habiter à l'année et où les touristes viennent en vacances avant de rayonner sur l'ensemble de l'Oisans.

Nous devons donc dissocier nos 2 cibles, les habitants permanents et les touristes.

Ainsi, nous devons être en capacité d'accueillir des habitants à l'année qui seront attirés par :

- les services publics que nous offrons de la petite enfance à nos aînés (crèche, écoles, collège, la Poste, l'Espace France Services),
- un tissu associatif dense,
- un programme d'évènements sportifs, culturels,
- la prise en compte de leur situation familiale pour leur installation.

Ensuite, ces habitants pourront aller travailler sur le reste du territoire mais la qualité de vie présente doit les inciter à s'installer au Bourg d'Oisans.

Concernant les touristes, nous sommes titulaires de nombreux classements, station classée de tourisme, station verte... .

Nous devons nous appuyer sur ces labels et les mettre en avant grâce à un travail partenarial de qualité avec l'Office de Tourisme intercommunal.

Nous avons tout ce qu'il faut en termes d'équipements culturels, de plein air pour faire venir nos prochains visiteurs que leur séjour se prolonge au Bourg d'Oisans et qu'ils reviennent.

Forts de cette ambition, nous n'oublions pas que nous sommes complémentaires des stations. En effet, nos destins sont liés et nous avons tant de choses à nous apporter mutuellement.

Nous avons réfléchi notre projet autour de 6 grandes thématiques en partant de 3 grands principes :

- Ce développement se fera en intégrant les problématiques environnementales dans toutes nos politiques et tous nos projets.
- Ce développement se fera en fonction de nos capacités financières propres, ces dernières devant être optimisées par la recherche systématique de subventions... .
- Ce développement se fera en renforçant nos partenariats actuels et en initiant de nouveaux projets avec des partenaires publics (Etat, Région, Département, CCO, communes de l'Oisans, ONF, PNE...) privés et associatifs.





Nous sommes conscients que les enjeux sont cruciaux :

- Amélioration de l'attractivité de la commune vis-à-vis de nouvelles familles ;
- Maintien voire accroissement du nombre d'élèves dans les classes afin d'assurer la pérennité de nos écoles ;
- Prise en compte de notre jeunesse ;
- L'accompagnement du vieillissement de notre population avec le renforcement de services et d'actions destinées à favoriser le bien vieillir sur la commune ;
- Soutien de l'activité économique locale pour maintenir nos commerces ;



Les 6 grandes thématiques de notre projet sont les suivantes :

- La mobilité et l'aménagement du territoire communal.
- La jeunesse, le sport, l'animation de la vie locale et la vie associative.
- Les affaires sociales.
- Le tourisme et la vie économique.
- L'enfance et les affaires scolaires.
- Les affaires culturelles.

Comme à l'échelle de l'Oisans, la population reste relativement stable sur la commune depuis une quinzaine d'années avec une population estimée autour de 3300 habitants en moyenne.

Malgré ses qualités et fonctions de centre bourg (crèche, écoles, collège, poste, services, commerces...) et sa position géographique, la commune peine à attirer davantage de population.

Afin de surmonter cette situation, la commune s'est engagée dans diverses actions qu'elle poursuivra et amplifiera sur ce mandat

- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme.
- Lancement d'études de revitalisation du centre bourg et entrée dans le dispositif «Petites Villes de Demain».
- Prise en compte des situations particulières des hameaux.



La Commune vous présente ses priorités

Dans le domaine de l'aménagement,

- Favoriser les mobilités verticales et horizontales
 - Verticale entre le Bourg d'Oisans et Huez par la création d'un ascenseur valléen .
 - Horizontale entre Allemond et Venosc par le Bourg d'Oisans sous forme de navettes vertes, de dispositifs de covoiturage... .
- Améliorer les liaisons entre le Bourg d'Oisans et Grenoble en transports collectifs notamment en ce qui concerne les fréquences afin de favoriser l'accès à l'emploi et aux services de santé.
- Développer les déplacements en mode doux
 - Piétonisation du centre bourg
 - Accroissement du réseau des pistes cyclables.
- Engager le réaménagement des espaces publics dans le centre bourg, la place du Cristal, le pont et les quais de la Rive, les rues de Gaulle et Viennois, ... ;
- Repenser la circulation automobile en centre bourg en engageant une extension des secteurs piétons et la création de places de stationnement nouvelles en périphérie proche du centre ;
- Initier un programme ambitieux d'économies d'énergie dans les bâtiments communaux, sur l'éclairage public ;
- Remettre à jour la signalétique dans le bourg, notamment les services publics et endroits remarquables ;
- Etendre cette réflexion aux hameaux avec notamment des éléments historiques sur ces derniers ;
- Améliorer la prise en compte des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) dans l'espace public ;





Dans le domaine de l'habitat,

- Engager un programme de soutien aux propriétaires privés pour rénover leur logement dans le cadre de «*Petites Villes de Demain*» ;
- Lancer un programme ambitieux de rénovation des façades afin de redonner de la couleur à notre cité, nos rues et béals du centre ;
- Prendre en compte les propositions issues de la concertation de la population dans le cadre de la revitalisation du centre bourg ;
- Intégrer de la mixité intergénérationnelle dans le cadre de nos programmes de création ou de rénovation de logements ;
- Travailler avec les bailleurs sociaux présents sur la commune
 - pour maintenir, voire renforcer l'attractivité de leurs logements
 - pour proposer des solutions de logements à coûts maîtrisés pour les travailleurs saisonniers.
- Favoriser, en lien avec la création de la liaison entre le Bourg d'Oisans et Huez, l'accueil d'un habitat touristique 4 saisons, type résidence de tourisme ;
- Proposer des programmes de logements (financièrement accessibles aux jeunes couples – en résidence permanente) afin d'accueillir de jeunes couples désirant s'installer au Bourg d'Oisans ;
- Proposer des programmes de logements pour les Personnes à Mobilité Réduite ;
- Organiser des liaisons entre les hameaux et le centre bourg :
 - vélo
 - piétons
- Sécuriser les parcours piétons à l'intérieur des hameaux et apaiser la circulation des voitures ;
- Sécuriser, en lien avec le Département de l'Isère, des arrêts de bus dans les hameaux ;
- Imaginer des programmes spécifiques de fleurissement, d'illumination, de décorations de Noël et globalement d'embellissement des hameaux ;
- Améliorer, en lien avec la Communauté de Communes de l'Oisans, l'organisation des points de collecte des déchets ménagers et du tri sélectif dans les hameaux et dans le centre bourg ;
- Prévoir l'installation de panneaux d'affichage dans les hameaux permettant la diffusion d'informations municipales et d'éviter l'affichage sauvage ;
- Etudier la création d'aires de jeux dans les hameaux ;





Dans le domaine de l'environnement,

- Offrir aux résidents un environnement pour vivre ensemble dans un espace de qualité.
- Sensibiliser habitants et touristes au respect de notre environnement : déchets etc... .
- Relancer les journées éco citoyennes (ramassage des déchets jetés dans la nature en mobilisant les jeunes, les associations de chasseurs, de pêcheurs et autres).
- Sensibiliser les habitants à la suppression des pesticides dans leurs jardins, à une tonte raisonnée de leurs pelouses, à la plantation de certaines espèces moins gourmandes en eau et entretien.
- Etre attentif au bétonnage/goudronnage maintenir des espaces verts au centre bourg.
- Lancer des programmes d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux et sur l'éclairage public.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire à la restauration scolaire, de papier dans les services municipaux ou les écoles.

Votre attente est forte pour ce chapitre important, et nous en sommes conscients.

Nos échanges, avec les associations, habitants, jeunes lors de commissions font apparaître de véritables besoins.

Nos associations sont le socle d'une vie locale dense.

L'animation, point essentiel de notre ville, aura la volonté de se tourner aussi bien vers les habitants que vers les touristes.

Le sport facteur de mixité et d'intégration doit être un atout pour Le Bourg d'Oisans et la jeunesse dont nous évaluons depuis maintenant 1 an les difficultés, doit être soutenue et nous devons répondre d'une manière collégiale autant que nous le pourrons à leurs attentes.



Dans le domaine de la jeunesse (les 12 – 24 ans)

- Actualiser l'enquête Oisans réalisée il y a 2 ans par le Département de l'Isère en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes de l'Oisans pour connaître les attentes des jeunes du Bourg d'Oisans aujourd'hui.
- Imaginer et créer, en concertation avec les jeunes, un lieu de regroupement, véritable point d'attache et d'expression pour les jeunes et lieu ressource pour les accompagner dans le montage de leurs projets, vers l'emploi et plus globalement vers l'entrée dans l'âge adulte.
- Installer un Conseil Municipal des Jeunes afin de les accompagner dans leur apprentissage à la citoyenneté. Être à l'écoute de toutes les tranches d'âge de la jeunesse car les besoins d'un jeune de 12 ans sont différents de ceux d'un jeune de 18 ou 24 ans.
- Imaginer des rencontres jeunes / adultes pour des partages d'expériences, des présentations de métiers. Aller vers une forme de tutorat.
- Participer à l'insertion professionnelle des jeunes bourcats par des emplois d'été dans les services communaux.
- Favoriser l'accueil d'apprentis au sein des services municipaux.
- Mettre en place des espaces sportifs de démonstration pour les jeunes, type pumptrack, city stade.
- Imaginer la création d'évènements fédérateurs type « olympiades de la jeunesse » ou plus généralement être soutenant des porteurs de projets.
- Proposer un agenda culturel à destination de la jeunesse.
- S'appuyer sur leurs compétences et les mettre en valeur pour construire des projets intergénérationnels.
- Proposer, en lien avec la communauté de communes de l'Oisans, des actions de sensibilisation et de prévention pour que les jeunes ne subissent pas les évolutions sociétales mais puissent les appréhender, les comprendre et être acteurs des choix qu'ils feront.



Conseil Municipal des jeunes





Dans le domaine du sport

- Créer un lieu rassemblant l'ensemble des associations et acteurs du monde sportif communal.
- Soutenir les associations sportives par l'intermédiaire de subventions de projets d'intérêt public et la mise à disposition d'équipements de qualité.
- Mettre à l'honneur les sportifs de haut niveau de la commune, les inviter à devenir parrains ou marraines des projets sportifs.
- Soutenir les porteurs de projets d'intérêt public en mobilisant des moyens techniques et humains communaux.



Dans le domaine de la vie associative

- Renforcer la place du référent associations en apportant un lien privilégié, un accompagnement technique à chaque association et des ressources facilitant leurs activités et leur développement.
- Poursuivre la politique d'attribution de subventions en mettant l'accent sur le portage de projets d'intérêt public.
- Veiller à ce que chacun trouve sa place sans concurrence mais en complémentarité.





Dans le domaine de l'animation de la vie locale

- Proposer des programmes d'animations annuelles innovantes de grande qualité à destination des habitants permanents et des touristes.
- Proposer des évènements nouveaux qui marqueront notre différence.
- Etendre progressivement la saison d'été avec le concours d'un agenda événementiel pertinent en fonction des saisons et avec l'implication des socio-professionnels de la commune.
- Dynamiser, accompagner et promouvoir les initiatives locales de tous ordres.
- Impliquer les habitants du Bourg en leur donnant la parole au travers de réunions de hameaux, de concertations thématiques.
- Mettre en place un réseau des élus de proximité qui seront à l'écoute et relais d'information auprès des habitants.





La situation sanitaire et les répercussions à venir font que notre politique sociale doit être volontariste et ambitieuse.

La question sociale est une question qui irrigue les différents politiques publiques et qui peut venir les accompagner sur les questions d'accès au droit, de tarifications, d'aides au sens large.

La commune possède un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui est l'outil de mise en œuvre de la politique sociale communale.

La Commune vous présente ses priorités

- Refonder un règlement d'aides sociales et financières à destination de la population fragilisée afin que la commune du Bourg d'Oisans ne laisse personne sur le bord de la route.



Dans le domaine des personnes âgées

- Offrir, aux personnes âgées habitant la commune, le choix entre un accueil en établissement collectif ou un maintien à domicile dans des conditions matérielles de qualité.
- Répondre à la demande croissante des seniors d'un accueil en établissement collectif en étudiant l'agrandissement de la résidence des Charmilles ou la création d'un autre site dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre bourg qui offrirait ainsi une proximité immédiate avec les commerces et services.
- **Renforcer et développer le maintien des personnes âgées à domicile en :**
 - Soutenant fortement les associations intervenant sur le territoire comme les ADMR.
 - Proposer des aides financières pour l'adaptation des logements en lien avec la communauté de communes.
 - Développant le service de portage des repas à domicile.
 - Imaginant un service de transport à la demande pour se rendre à la pharmacie, chez le médecin ou autres... .
- Etre à l'écoute et soutenir les aidants des personnes âgées et handicapées.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées que ce soit à domicile ou en structure. Cela peut passer par l'organisation de rencontres, d'activités entre anciens mais aussi intergénérationnelles avec les enfants des écoles ou du centre de loisirs.



Dans le domaine de la solidarité

- Lutter contre l'isolement des habitants en créant un lieu de rassemblement offrant un service d'écoute, de conseils de partage d'activités.



Dans le domaine de l'action sociale

- Proposer la mise en place d'actions collectives en lien avec les CCAS du territoire, le Centre intercommunal d'action sociale et le Département de l'Isère à destination des habitants les plus fragiles.

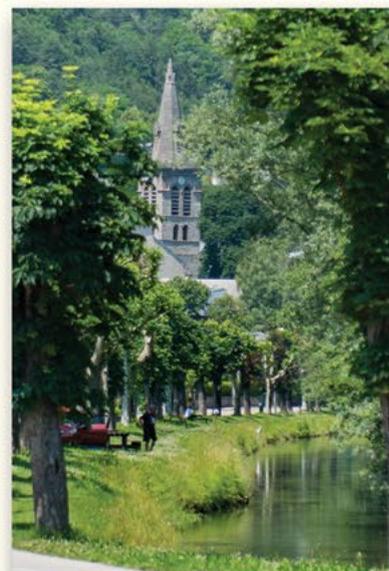
Il s'agit de leur faire prendre conscience de leur place dans la commune et du rôle qu'ils peuvent y jouer.



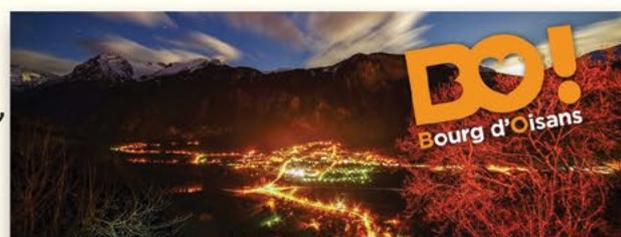
- Proposer des actions pour lutter contre le non recours aux services et aides auxquels ont droit les habitants.

- Promouvoir un programme d'actions permettant de lutter contre toute forme de précarité matérielle :

- énergétique
- eau
- alimentaire
- numérique
- ...



- Participer à la mise en réseau de l'ensemble des acteurs du territoire, les associations caritatives présentes : (secours populaire, catholique, Croix rouge), le relais du Père Gaspard, le CIAS, le Département.



Le pous du Bourg d'Oisans est souvent pris au regard de l'activité économique portée par les socio-professionnels et le tourisme.

Nous souhaitons que ce volet important qui structure le Bourg d'Oisans soit encore plus attractif.

C'est pour cette raison que nous souhaitons installer Le Bourg d'Oisans comme une véritable destination.

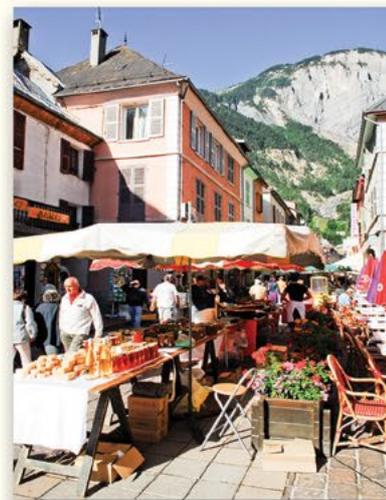
Le commerce de proximité a un rôle fondamental et encore plus depuis que nous traversons la crise sanitaire.

Ainsi, appuyons nous sur cette force pour compléter notre offre, affirmer notre activité et consolider notre commerce local.

La commune du Bourg d'Oisans bénéficie aujourd'hui de nombreux labels :

- Station classée de tourisme
- Station touristique
- Station verte
- Village de Neige
- Ville à vélo, Tour de France, en cours de labellisation.

Forte de ces labels, la commune souhaite être maîtresse de sa politique touristique tout en s'inscrivant dans un partenariat fort, ambitieux et constructif avec Oisans Tourisme.



La Commune vous présente ses priorités

Dans le domaine de notre identité,

- Redonner au Bourg d'Oisans une identité touristique propre s'inscrivant dans celle de l'Oisans.
- Identifier le Bourg d'Oisans comme une destination à part entière et plus uniquement un lieu de passage ou un « camp de base ».
- Réaffirmer que nous sommes la porte d'entrée de l'Oisans et du Parc National des Ecrins (Nord).
- Identifier et valoriser nos richesses, nos atouts.

Dans le domaine de l'offre touristique,

- Structurer l'offre touristique pour gagner en lisibilité et affirmer notre identité.
- S'engager dans un tourisme « 4 saisons », éco responsable et durable.
- Mettre en avant notre identité culturelle et historique.
- Développer des circuits de découvertes géologiques, architecturales (cf affaires culturelles).
- Imaginer de nouvelles offres touristiques avec la création de « spots » de pêche par exemple.
- Renforcer notre offre touristique à destination des familles avec la pratique d'activités familiales, balades, circuits découvertes du patrimoine.
- Etre innovant en terme de tourisme sportif
 - Créer un site Forêt / sport
 - Aménager une zone de loisirs autour de Buclet (animation vie locale, Sport).





- Offrir des activités et structurer des offres sur les ailes de saisons (printemps – automne).



- Développer de nouvelles formes de tourisme (affaire, scientifique...).
- Repenser le tourisme de proximité en menant une réflexion sur les besoins et les envies d'une population périphérique venant sur notre territoire lors des weekends (très court séjour).

- Aménager une aire de stationnement des camping-cars.



La définition d'une identité et le développement d'une offre touristique ne seront rien sans des outils de mise en valeur.

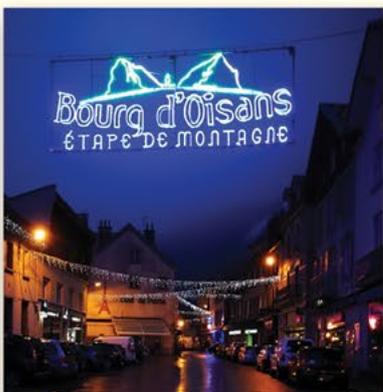
- Renforcer notre communication, pour améliorer notre attractivité et faire connaître notre destination.



- Développer un réseau de partenaires et influenceurs qui porteront notre message (ambassadeurs du BO, de l'Oisans).

Il s'agit de mobiliser des natifs de l'Oisans qui ont quitté le territoire pour diverses raisons mais qui restent attachés à leurs origines et qui peuvent communiquer sur la destination BO.





Dans le domaine de la vie économique

- Agir sur l'offre économique en créant les conditions d'accueil d'activités par la mise à disposition d'espaces en lien avec la CCO.
- Développer de nouveaux axes :
 - Se positionner en territoire de cinéma, plusieurs tournages de films et séries ont eu lieu dans l'Oisans.
 - Renforcer l'accueil du cyclisme (projet porté actuellement par la CCO).
 - Soutenir et développer les activités en lien avec les sports d'hiver et le cyclisme.
 - Soutenir et développer toutes autres activités sans lien avec les sports d'hiver.
- Travailler avec les services de l'Etat pour lever les contraintes de risques pesant sur le développement de la zone d'activités du Rat et permettre l'accueil de nouvelles entreprises.
- Proposer des espaces de coworking en lien avec la CCO, des espaces de pépinières d'entreprises pour aider à lancer des entrepreneurs locaux.
- Travailler à la redynamisation du commerce de proximité, à l'embellissement des commerces et de leurs façades.
- Travailler au recrutement de nouveaux commerces complémentaires à ceux présents pour que demain nous puissions avoir une offre riche, complète et de qualité répondant aux demandes de toute notre population, sédentaire et touristique.
- La labellisation «Petites Villes de Demain» sera un véritable atout.
- Proposer des espaces commerciaux pour l'installation de commerces éphémères.
- Déployer toutes nos énergies au maintien des médecins spécialistes ou professionnels paramédicaux sur la commune, voire en attirer de nouveaux en lien avec le schéma de santé de la CCO.

Le secteur de l'enfance et des affaires scolaires interroge plusieurs temps de la vie de l'enfant.

La commune est en responsabilité des enfants en dehors des temps scolaires, lorsqu'ils nous sont confiés par les parents.

Ainsi, la commune intervient pour le transport scolaire du matin et du soir, pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, pour la restauration scolaire et les nouvelles activités périscolaires.

En dehors du temps scolaire, la commune intervient également en extrascolaire les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires en proposant un Accueil Collectif de Mineur type centre de loisirs sans hébergement (ALSH).

La Commune vous présente ses priorités

Dans le domaine du périscolaire

- Développer la coordination entre les projets municipaux sur les temps périscolaires, le centre de loisirs, les équipements culturels et les projets d'écoles.
- Revenir à la semaine de 4 jours de classe.
- S'engager dans le plan mercredi porté par la CAF et l'Etat afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants le mercredi toute la journée.
- Actualiser le Projet Educatif de Territoire (PEDT).





- Encourager la pratique d'activités artistiques, la découverte du patrimoine et de l'histoire de l'Oisans.
- Mettre en place des cours de langues étrangères.



- Mobiliser le tissu associatif pour animer ces temps de découverte pour les enfants.

Dans le domaine de l'extrascolaire



- Affirmer le positionnement de notre centre de loisirs les Cristalliers comme véritable lieu d'épanouissement pour les enfants le fréquentant et notamment ceux qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances.
- Ouverture du centre de loisirs sur toutes les vacances scolaires.
- Structurer l'équipe d'encadrement du centre de loisirs et assurer sa formation continue.



- Prendre une participation dans la Société Publique Locale (SPL) Vercors restauration pour assurer la livraison des repas.

- Participation à des commissions autour des menus, de l'approvisionnement en matières premières.
- Association des enfants et parents dans ces commissions afin de porter des propositions et remarques auprès de la SPL.



Cultivons-nous ! Voilà le mot d'ordre et notre ambition pour le Bourg d'Oisans et ses habitants.

La culture est dense, variée, enrichissante, source de partage, de tolérance et de réflexion.

Nous sommes prêts à faire beaucoup pour un accès plus facile, plus fréquent à la culture.

Notre territoire est aujourd'hui très orienté vers les sports d'hiver et le cyclisme mais notre population permanente tout comme les touristes sont aussi en attente d'actions culturelles variées.

Les élus ont la volonté aujourd'hui de positionner notre commune dans le domaine de la culture.

La Commune vous présente ses priorités

Dans le domaine de la musique et le spectacle vivant :

- Développer une programmation culturelle annuelle.
- Par la venue d'artistes, de troupes..Nous disposons d'outil de diffusion de qualité avec le Foyer Municipal.
- Par le renforcement de nos liens avec la MC2 pour que nos habitants bénéficient de sa programmation culturelle de qualité.
- Poursuivre notre programmation de spectacles vivants de rue tout au long de l'année et notamment lors de nos animations estivales.
- Mise en valeur de notre patrimoine culturel
L'orgue de grande valeur de l'église St- Laurent.
- Etudier notre association au festival Messiaen en lien avec l'école de musique intercommunale.
- Etre terre d'accueil de résidences d'artistes.



Dans le domaine du patrimoine architectural

- Mettre en valeur les sites et lieux architecturaux et patrimoniaux de qualité avec des commentaires et des éclairages
 - La voie romaine
 - Les chapelles et les oratoires
 - Les fours à pain
 - Les lavoirs
 - ...
- Rénover les circuits découverte qui pourraient être mis en place en lien avec l'Office de Tourisme, le Parc National des Ecrins.
- Imaginer des circuits de découverte intercommunaux, chaque commune de l'Oisans possédant ce type de patrimoine.
 - Par exemple de la porte romaine de Bons à la voie romaine du Bourg d'Oisans.



Dans le domaine de la lecture publique,

- Valoriser et faire valoir notre engagement dans le réseau des médiathèques de l'Oisans.
- Redéfinir le positionnement de la médiathèque communale.
 - Quel maillage et coordination entre nos équipements culturels, médiathèque et musée ?
 - Quels sont nos publics « cibles » ?
 - Imaginer de nouvelles offres pour nos usagers
 - Revoir l'organisation interne de l'équipement et le mettre en cohérence avec le projet.
- Relancer des clubs de lecture, adolescents, aînés... .
- Se positionner dans l'accueil d'auteurs, voire la création d'une résidence d'écrivains.
- Imaginer la constitution de « tiers lieux » à la médiathèque et/ou au musée qui permettraient aux publics de se rencontrer, travailler sur de l'informatique mis à disposition...
- Imaginer, les jours de marchés, des lectures à haute voix de nouvelles, de récits ou de contes ...
- Rénover l'offre de lecture à destination des écoles.





Dans le domaine du Musée,

- Agrandir et réhabiliter le musée..
- Rénover la scénographie de nos collections et la moderniser en faisant entrer les nouveaux outils de communication.
- Développer la médiation scientifique vers nos différents publics(habitants, écoles, touristes).



Dans le domaine des nouvelles offres,

- Développer les offres culturelles sur la commune. Cela contribuerait également à l'amélioration et au développement du vivre ensemble.
- Imaginer l'organisation :
 - de concours photographiques pour et par les habitants avec expositions dans nos équipements
 - de festivals
 - de musique,
 - de cinéma avec mise en valeur des films ayant été tournés au Bourg d'Oisans ou dans l'Oisans
 - de littérature
 - de l'art du cirque ou spectacle de rue
 - de peinture, de street art
 - de salon de la gastronomie locale, régionale.
- Initier un rapprochement avec l'université du 3ème âge de Grenoble dans les thèmes de :
 - l'art
 - la géologie
 - l'histoire
 - l'informatique
 - ...
- Proposer l'organisation de cycles de conférences sur différents sujets.



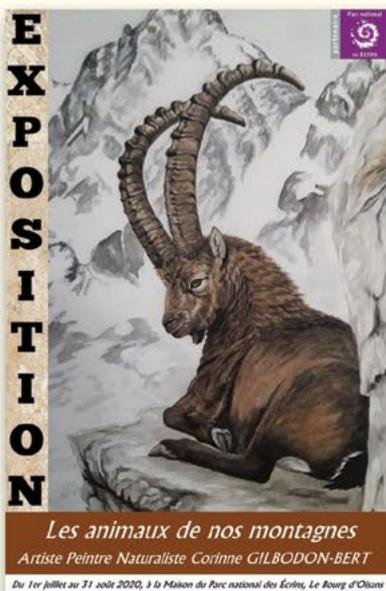


Dans le domaine de l'accès à la culture,

- Faciliter l'accès des habitants à la culture en proposant une programmation adaptée, une coordination de nos équipements, une tarification ajustée voire la mise en place d'outil comme un « pass culture » ou un « chèque culture ».
- Renforcer nos relations avec la MC2 en organisant des spectacles groupés avec déplacement en autocar pris en charge par la commune.

Cela pourrait être développé avec le théâtre de Grenoble, le festival de Jazz à Vienne, etc...

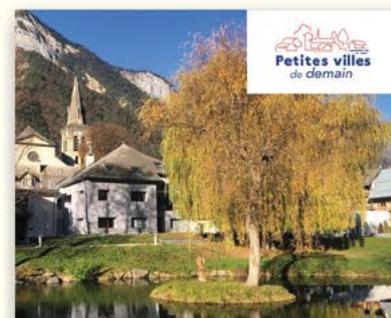
- Imaginer tous les modes nouveaux d'accès à la culture dans nos établissements communaux et en dehors.
- Développer des partenariats avec les équipements culturels de l'Oisans, de la région grenobloise... .



La capacité financière de la commune peut être estimée à 21 millions d'euros, ventilés sur les six exercices budgétaires du mandat municipal, soit jusqu'en 2026.



Cet engagement permettra de financer les projets d'investissements de notre programme dont la réhabilitation du centre Bourg, projet structurant de notre mandat pour 10 à 12 M€.



A noter que la commune bénéficiera d'aides pour la réalisation de ses projets, notamment dans le cadre « Petites Villes de Demain ».

Il est à noter que notre commune est à ce jour peu endettée. L'endettement par habitant est de 533 € pour une moyenne des communes de notre taille de 758 € en 2018.



Notre capacité d'autofinancement nette est supérieure à 1 M€ par an soit environ 6 M€ d'ici 2026.

La stratégie de financement de nos investissements se base sur une répartition en 3 tiers de nos ressources qui sont, l'autofinancement, les subventions et la dette.



Cette stratégie ambitieuse ne réduit pas pour autant les capacités financières de la commune au-delà de ce mandat.

Ce projet ne sera possible que grâce à une gestion rigoureuse de toutes nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Une réelle prudence est aussi nécessaire au vu du contexte sanitaire actuel qui pourrait avoir un impact sur nos dépenses futures.





Sur le plan des ressources humaines, il convient de mettre en cohérence l'organisation des services municipaux avec le projet de mandat présenté ci-dessus.

Cette organisation passera par :

- La valorisation des métiers des agents de la commune.
- Le développement des leviers managériaux pour une action publique plus réactive et efficace.
- La simplification et la garantie de la transparence et de l'équité du cadre de gestion des agents publics.
- Le renforcement de l'égalité professionnelle.
- La préservation du bien-être des agents au travail en veillant à maintenir un environnement de travail de qualité.
- La mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEEC) afin d'optimiser et d'anticiper les besoins en effectifs en fonction de l'évolution des métiers, de la pyramide des âges de la commune.

Par ailleurs, la commune souhaite :

- Développer une politique d'apprentissage pour les métiers techniques et de l'enfance pour assurer une transmission des savoirs et savoir-faire de la collectivité.
- Accompagner les agents dans leur parcours professionnel grâce à la mise en place d'un plan de formation ambitieux à l'échelle de la commune.
- Développer une politique sociale à destination des agents avec une attention particulière à ceux qui sont le plus en difficulté.
- Renforcer le dialogue social avec les agents et leurs représentants.

L'ensemble de ces axes politiques sera conduit dans le respect de la masse salariale.



MOBILITÉ / AMÉNAGEMENT

Liaison BO / AH

Centre Bourg - Revitalisation

Mobilités douces

Aménagement
de voirie

Aménagement
urbain la Paute

Opérations
immobilières
Réserves foncières

Vidéo protection

Entretien et réfection
allées cimetières

Entretien courant
de voirie

Entretien courant
patrimoine extérieur (murs...)

Entretien courant de bâtiment

JEUNESSE / SPORT / ANIMATION VIE LOCALE VIE ASSOCIATIVE

Lieu de rassemblement
jeunes

Mise en place d'un conseil
municipal des jeunes

Mettre à disposition des
équipements de qualité

Aménagements ludiques
pump track et city stade

S'appuyer sur le monde
associatif

Maison des associations

Matériel d'animation
(chalets, illuminations)

Equipements sportifs
(piscine, terrains...)

Navette dans les hameaux
pour le marché

TOURISME & ÉCONOMIE

Devenir une destination

Se positionner sur un
tourisme 4 saisons

Redonner une identité
touristique

Etendre la saison d'été
sur septembre

Développer des circuits
découvertes de nos
patrimoines

Se positionner sur un
tourisme familial

Renforcer et améliorer
notre communication
institutionnelle

Signalétique

Animations commerciales

Outils de promotion

Favoriser l'accueil
d'entreprises

Redynamiser le commerce
de proximité

Création salle polyvalente 1er étage foyer
Buclet : Aménagement d'un espace de loisirs , labellisé Forêt Sport

AFFAIRES SOCIALES

Modernisation Charmilles extension

Faciliter le bien vieillir à domicile

Lutter contre l'isolement des personnes âgées ou seules

Création d'un lieu d'écoute des personnes seules

Lutter contre le non recours aux actions ou aux aides

Lutter contre toutes les formes de précarité du quotidien (eau, énergétique...)

AFFAIRES SCOLAIRES

Réhabilitation école maternelle

Accueil de loisirs

Nouveau lieu et nouveau projet : lieu d'épanouissement

Retour à la semaine de 4 jours

Plan mercredi pour l'accueil des enfants

Actualisation du Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Encourager la pratique artistique

AFFAIRES CULTURELLES

Réhabilitation et agrandissement du musée, révision de la scénographie

Modernisation de l'offre de lecture publique

Développer une programmation culturelle à l'année

Mettre en valeur notre patrimoine culturel et architectural

Valoriser et affirmer notre engagement dans le réseau des médiathèques de l'Oisans

Créer des tiers lieu à la médiathèque et au musée

Développer les partenariats culturels avec les acteurs départementaux et locaux

Coordonner les projets d'écoles et les projets des équipements culturels

« Petites Villes de Demain »

La commune a été retenue par l'Etat au titre du dispositif « Petites Villes de Demain »

Cette excellente nouvelle peut être un réel accélérateur de nos projets. Sachons tirer bénéfice du fait que notre dossier ait été choisi parmi beaucoup d'autres pour dynamiser notre Bourg d'Oisans

D'autres actions sont en cours de définition avec les services de l'Etat.





Contact : 04 76 11 12 50
Mail : accueil@mairie-bourgdoisans.fr
Site internet : www.mairie-bourgdoisans.fr
Page facebook : Mairie le Bourg d'Oisans - Isère